

« Recruter un salarié, un apprenti,  
définir votre projet »

# RECRUTER UN APPRENTI

## Objectif

Accompagner les entreprises qui souhaitent s'engager dans la formation et la qualification d'un jeune, en signant un contrat d'apprentissage.

## Bénéficiaires

Les entreprises artisanales, commerciales, industrielles ou agricoles, les employeurs du secteur public, les associations, les professions libérales. Le maître d'apprentissage doit être titulaire d'un diplôme ou titre au moins équivalent à celui préparé par l'apprenti(e) et justifier de 3 années d'activité professionnelle en relation avec la formation suivie par l'apprenti(e). A défaut de diplôme, justifier de 5 années d'expérience professionnelle en relation avec la formation suivie par l'apprenti(e)..

## Contenu de la prestation

Accueil physique et téléphonique des entreprises  
Information sur les diplômes, les CFA  
Enregistrement de l'offre correspondant à la recherche  
Diffusion des offres sur internet ; bourse départementale et régionale de l'alternance.  
Envoi régulier de candidatures  
Suivi du recrutement  
Etablissement du contrat d'apprentissage pour les artisans.

## En pratique

Suivi de l'entreprise depuis le dépôt de l'offre jusqu'à la signature du contrat d'apprentissage par les conseillers du Centre d'Aide à la Décision.

## Partenaires

Conseil régional, Conseil général, Chambres consulaires, Centre d'Information et d'Orientation, établissements scolaires, CFA, ANPE, Permanence d'Accueil d'Information et d'Orientation, mission locales ...

## Références

En 2007, 600 entreprises recherchant un apprenti ont déposé plus de 1100 offres.  
68% des offres d'entreprises sont satisfaites.  
Plus de 2 000 jeunes souhaitant préparer un contrat d'apprentissage, construire un projet ou chercher une orientation, du CAP au diplôme d'ingénieur ont été reçus et accompagnés.

## Tarif

Recherche de l'apprenti : prestation offerte par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat.  
Assistance à l'établissement du contrat d'apprentissage : 35 euros

## Contact

Secrétariat  
Tél. 02.47.25.24.23  
cad@cm-tours.fr  
www.cma-tours.fr